



LE PROGRAMME MACRON : Un projet de démantèlement du code du travail et des services publics !

Ensemble, défendons et renforçons notre bien commun !

La France gouvernée comme une entreprise et par ordonnances... Où est la démocratie ?

Les premières orientations et annonces du Président de la République, du Premier ministre et du gouvernement se succèdent à une cadence infernale et sont porteuses de lourds reculs pour l'ensemble du monde du travail.

C'est par la manière autoritaire, par ordonnances, qui plus est sans discussions réelles avec les organisations syndicales, que les pouvoirs publics entendent porter des attaques sans précédent contre le droit du travail, nos systèmes de sécurité et de protection sociale, les services publics, les finances publiques.

Des projets de loi de finances et de financement de la sécurité sociale au service de l'austérité !

Répondant aux injonctions du MEDEF, de la Commission Européenne, au service des plus fortunées, le gouvernement entend imposer une baisse drastique de la dépense publique de plus de 60 milliards d'euros ! Une amputation budgétaire du budget de l'Etat de 5 milliards d'euros au titre du second semestre de l'année 2017 et une baisse de 13 milliards d'euros des budgets des collectivités territoriales ont d'ores et déjà été confirmées ! La feuille de route de la ministre de la santé prévoit une diminution de 15 milliards d'euros de son budget.



Porteuse d'une autre conception des finances publiques, du partage et de la répartition des richesses, la CGT propose la sortie des politiques d'austérité

Défendre, reconquérir, développer les Services Publics !

Fruits des luttes du monde du travail, la République sociale et son organisation reposent sur la mise en place et le développement de services publics au service du plein emploi, de la satisfaction des besoins de toutes et tous, du développement économique.

Pour la CGT, plutôt que d'être soumis à des logiques de compétitivité, de rentabilité et à l'austérité permanente, les Services Publics doivent être défendus et développés, au service de l'intérêt général tout en répondant à des besoins nouveaux comme la transition écologique, la reconquête des activités et de l'emploi industriels, pour ne citer ici que quelques exemples.

A l'évidence et à l'image du rétablissement du jour de carence dans la Fonction Publique, le Gouvernement entend bel et bien réduire de manière conséquente les droits à la sécurité et à la protection sociale du monde du travail.

Des garanties pour les personnels, les citoyens et les citoyennes!

La CGT est porteuse de propositions et de revendications ayant pour objectif de construire et de garantir des protections de haut niveau pour l'ensemble des salarié-e-s, quel que soit le statut de ces derniers.

Pour la CGT, le projet de loi Travail que le Gouvernement Macron souhaite imposer à marche forcée n'est pas plus acceptable que celui adopté par 49-3 sous le précédent quinquennat dont elle demande l'abrogation.

S'agissant plus particulièrement du Statut général des fonctionnaires, la CGT rappelle qu'il est avant tout une garantie pour les citoyen-ne-s d'un agent public neutre et impartial dans l'exercice des missions publiques.

C'est pourquoi la CGT appelle les personnels à se mobiliser pour imposer d'autres choix que la casse du Code du travail et du Statut général des fonctionnaires jugés obsolètes par Emmanuel Macron.



Dans un tel contexte, nos organisations appellent les personnels, actifs et retraités, à la mobilisation pour :

- **La sortie des politiques d'austérité et l'octroi dans les lois de finances et de financement de la Sécurité Sociale 2018 des moyens de financement dont les services publics ont besoin,**
- **Des services publics de pleine compétence et de proximité implantés sur l'ensemble du territoire y compris en Outre-mer,**
- **Les créations d'emplois nécessaires, des embauches en contrat à durée indéterminée, la titularisation des précaires,**
- **Une augmentation générale des salaires et du point d'indice avec le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat, la fin de toutes les formes de rémunération au mérite, ainsi que de fortes revalorisations des retraites et des pensions,**
- **Un Code du travail garantissant des protections de haut niveau,**
- **Un statut général des fonctionnaires unifié, le renforcement des statuts particuliers des fonctionnaires garantissant la primauté des concours, des corps, la revalorisation et les déroulements de carrière,**
- **Des mesures concrètes et contraignantes pour promouvoir l'égalité professionnelle,**
- **La réduction du temps de travail à 32 heures hebdomadaires.**

**Gagnons sur nos revendications,
ensemble et dans l'unité la plus large,
LE 12 SEPTEMBRE 2017,**

***par la grève et dans la manifestation,
à 14h place de la Gare à Metz***